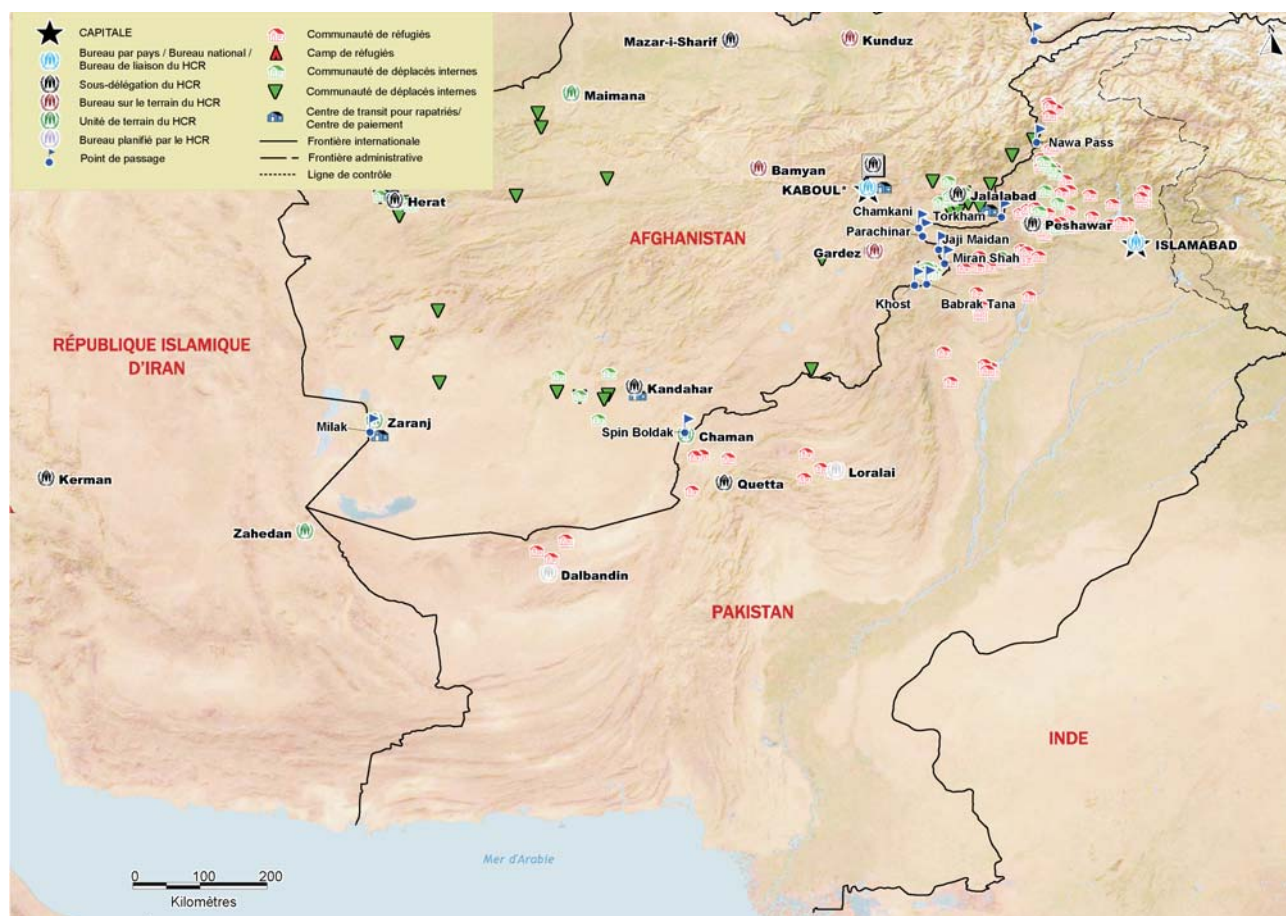


PAKISTAN



Faits marquants

- Pour parer à la situation d'urgence humanitaire, le HCR a fourni plus de 416 000 colis familiaux contenant des articles non alimentaires et quelque 88 000 tentes, au profit de 3 millions de personnes. Un million cent mille personnes déracinées à la fin du premier semestre 2009 ont regagné leur foyer ; le HCR s'est alors engagé dans des activités telles que la distribution d'articles non alimentaires, l'aménagement de structures d'hébergement temporaire et l'ouverture de centres d'aide sociale dans les zones de retour. Le Haut Commissariat a également aidé le Gouvernement à mener des opérations d'enregistrement et de vérification auprès des personnes relevant de sa compétence et à gérer des camps.
- En collaboration avec un certain nombre de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, le HCR a appuyé des services médicaux, éducatifs et communautaires au bénéfice de quelque 700 000 Afghans vivant dans des villages de réfugiés.
- En mai 2009, le Gouvernement pakistanais a lancé le programme RAHA, dans le cadre de l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action » et avec l'appui du HCR ainsi que du PNUD. À la fin de l'année 2009, le Haut Commissariat avait exécuté 16 projets au titre du programme, destiné à soutenir les zones qui accueillent des réfugiés.

Personnes relevant de la compétence du HCR

| Type de population | Origine | Total | Nb pers. assistées par le HCR | % femmes | % < 18 ans |
|---|-------------|------------------|-------------------------------|----------|------------|
| Réfugiés* | Afghanistan | 758 600 | 758 600 | 47 | 50 |
| | Somalie | 500 | 500 | 42 | 34 |
| | Pays divers | 250 | 250 | 43 | 37 |
| Personnes assimilées à des réfugiés | Afghanistan | 981 300 | 981 300 | 46 | 48 |
| | Somalie | 130 | 130 | 43 | 37 |
| | Pays divers | 110 | 110 | 45 | 31 |
| Déplacés internes | Pakistan | 1 894 560 | 1 894 560 | 48 | - |
| Déplacés de retour et ceux dans une situation assimilable | Pakistan | 1 106 400 | 1 106 400 | - | - |
| Total | | 4 744 050 | 4 744 050 | | |

* Les chiffres relatifs à la population réfugiée au Pakistan comprennent les réfugiés afghans reconnus comme tels (2 800), les Afghans enregistrés qui vivent dans des villages de réfugiés et bénéficient de l'assistance du HCR (758 600) et les Afghans enregistrés qui vivent à l'extérieur des villages de réfugiés et qui se trouvent dans une situation « assimilable à celle des réfugiés » (981 300). Les individus entrant dans toutes ces catégories se sont vu délivrer une attestation d'enregistrement par les autorités pakistanaises. Depuis la fin de la campagne d'enregistrement en 2007, les individus qui vivent à l'extérieur des villages de réfugiés appartiennent à la catégorie des « personnes assimilées à des réfugiés ». Ils ne reçoivent pas d'aide directe du HCR mais bénéficient de ses activités de plaidoyer et d'un appui à la réintégration dès leur retour.

| Environnement opérationnel |

La situation humanitaire s'est dramatiquement dégradée depuis 2008 au Pakistan, en particulier dans les zones tribales sous administration fédérale (FATA) et dans la Province de la frontière du Nord-Ouest (NWFP). Des millions de personnes ont été déplacées de leur localité d'origine, la plupart se dirigeant vers d'autres zones de la NWFP. La situation a été aggravée par une crise aiguë dans le secteur de l'énergie, par une inflation galopante et par l'insécurité alimentaire.

En août 2008, le Gouvernement a lancé des opérations dans l'Agence de Bajaour (FATA), déclenchant les premiers exodes dans le nord-ouest du pays. Par la suite, des opérations dans l'Agence de Mohmand ont entraîné d'autres déplacements. À la fin du mois d'avril 2009, plus de 556 000 personnes étaient touchées par la crise humanitaire, environ 90 pour cent d'entre elles vivant au sein de familles d'accueil ou dans des logements loués.

À la fin du mois d'avril et au début du mois de mai, de nouvelles opérations militaires ont démarré sur plusieurs fronts, notamment dans trois districts – Lower Dir, Swat et Buner – de la NWFP, suscitant un mouvement massif et soudain de population en direction de régions plus sûres de la province. Les mouvements ont été d'une rapidité et d'une ampleur spectaculaire, quelque 2,7 millions de personnes étant enregistrées comme déplacées auprès des autorités. Ils ont été suivis d'une nouvelle vague de déplacement, environ 300 000 individus quittant le Sud-Waziristan pour se rendre à DI Khan et à Tank. Fin 2009, plus de 130 000 personnes avaient fui Orakzai pour gagner Kohat et Hangu. Au 31 décembre, quelque 1,9 million de personnes, dont 10 pour cent accueillies dans des camps, n'avaient toujours pas regagné leur domicile.

| Réalisations et impact |

● Objectifs principaux

En 2009, les objectifs principaux du HCR étaient d'offrir une protection internationale et des solutions durables aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ; d'identifier divers groupes et catégories au sein de la population afghane enregistrée et de rechercher des solutions durables adaptées à chaque groupe ; d'intégrer les préoccupations du Gouvernement dans un cadre politique régional visant à gérer les déplacements de ressortissants afghans ; et de veiller à ce que les zones accueillant ou ayant accueilli des réfugiés, ainsi que les populations afghanes, soient incluses dans le plan de développement national, dans les programmes de développement soutenus par d'autres institutions des Nations Unies et dans l'initiative « Unis dans l'action ».

Le Haut Commissariat prévoyait en outre de prendre des mesures coordonnées pour restructurer les services, en privilégiant une approche communautaire afin d'assurer la prise en charge des besoins spécifiques des populations vulnérables ; et de dispenser, au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, une assistance et un appui technique aux autorités pour les aider à faire face aux situations de déplacement.

Dans le cadre du programme supplémentaire, le HCR entendait épauler les autorités dans leurs activités d'enregistrement, fournir des matériaux pour abris et des articles non alimentaires aux populations déplacées, aménager des camps et aider à leur gestion si nécessaire, appuyer les communautés d'accueil et protéger les populations les plus vulnérables. Il s'était également fixé comme priorité d'assurer la sécurité de l'ensemble du personnel.



Des humanitaires creusent des latrines dans un camp de Peshawar, qui accueille des personnes récemment déplacées, originaires de la vallée de Swat.

○ Protection et solutions

Le Pakistan n'est pas signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés, ni du Protocole de 1967. En l'absence de loi sur l'asile et de procédures gouvernementales dans ce domaine, le HCR a continué d'assurer la détermination du statut en vertu de son mandat. Les autorités respectent en général le principe de non-refoulement.

Cependant, la situation tendue qui régnait au Pakistan en 2009 a entraîné une augmentation des actes de harcèlement, des arrestations et des expulsions visant des Afghans, y compris des réfugiés enregistrés. Le HCR a invité ses homologues gouvernementaux et ses partenaires juridiques à intervenir. Il a également entrepris une campagne destinée à sensibiliser les organes de maintien de l'ordre à la problématique de la protection des réfugiés, intensifié ses activités d'information et renforcé la capacité d'intervention de ses partenaires. Les services d'aide juridique ont été renforcés et étendus, et des lignes d'assistance ouvertes 24 heures sur 24 dans tous les bureaux du HCR.

Le Gouvernement pakistanais a annoncé qu'il entendait prolonger la durée de validité des attestations d'enregistrement délivrées aux Afghans de décembre 2009 à décembre 2012 et mettre en œuvre la stratégie de gestion des Afghans.

○ Activités et assistance

Abris : en collaboration avec ses partenaires au sein du module, le HCR a lancé un programme d'abris temporaires dans des zones de retour, l'objectif initial étant de loger 25 000 bénéficiaires.

Appui opérationnel (aux partenaires) : qu'elles s'adressent aux réfugiés ou aux déplacés internes, les activités du HCR ont dans une grande mesure été exécutées par des ONG, des organismes gouvernementaux et d'autres partenaires internationaux, notamment par 33 ONG nationales et internationales, sept homologues gouvernementaux, ONU-Habitat, l'OIM et les Volontaires des Nations Unies.

Assainissement : des améliorations ont été apportées au système d'assainissement dans certains villages de réfugiés. Le HCR a appuyé la construction de latrines à fosse et de systèmes d'évacuation.

Assistance juridique : au travers de la procédure de détermination du statut, le HCR a continué à recenser les personnes qui avaient besoin d'être réinstallées. Il a adressé des demandes de réinstallation pour 514 individus en 2009 ; dans le même temps, 214 individus ont vu leur demande acceptée. En outre, 18 cas pressés et deux cas urgents ont fait l'objet d'une réinstallation. Dans le cadre du Projet de modification des attestations d'enregistrement, mené avec l'Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale (NADRA), plus de 55 000 demandes soumises par des Afghans souhaitant mettre à jour, corriger ou remplacer leur attestation ont été traitées en 2009. Ce nombre est en très nette hausse par rapport aux 5 000 demandes traitées en 2008. En outre, plus de 50 000 nouveau-nés afghans ont été enregistrés depuis le lancement du projet en 2008. Cette année, le HCR a élargi son partenariat au-delà des organismes gouvernementaux traditionnels ; dans le cadre du projet, le Haut Commissariat travaille désormais avec des services de police, de santé, des services pour mineurs, des brigades de pompiers et d'autres services d'urgence.

Besoins domestiques : en sa qualité de chef de file du module des abris d'urgence et des articles non alimentaires, le HCR a

fourni environ 416 600 colis familiaux d'articles non alimentaires et 88 100 tentes, au bénéfice de quelque 2,7 millions de personnes. La plupart de ces articles ont été achetés sur place. Les articles non alimentaires ont été distribués par l'intermédiaire des centres humanitaires cogérés par le HCR et le PAM, au nombre de 48 au plus fort de la crise. Le Haut Commissariat a en outre lancé un programme de préparation pour l'hiver et fourni un certain nombre d'articles, dont des couvertures, des couettes, des radiateurs, pour remédier aux rigueurs du climat. Deux villages de réfugiés victimes d'inondations ont également reçu des d'articles non alimentaires et des tentes.

Eau : le Haut Commissariat a redoublé d'efforts pour alimenter les villages de réfugiés en eau potable, renforçant la coordination entre les partenaires et améliorant les services. Dans la NWFP, le HCR et ses partenaires ont réparé 371 pompes manuelles, amélioré 58 puits peu profonds, remis en état 26 puits tubulaires et installé 90 pompes manuelles supplémentaires. Il faudra néanmoins en faire beaucoup plus pour assurer un approvisionnement régulier dans la NWFP et au Baloutchistan.

Éducation : dans les villages de réfugiés, quelque 71 000 enfants inscrits dans 163 écoles ont bénéficié de services éducatifs élémentaires. Le taux de scolarisation féminine est demeuré faible, de l'ordre de 30 pour cent dans la NWFP et de 35 pour cent au Baloutchistan. La délégation a observé une augmentation générale du taux d'abandon, imputable en grande partie au rapatriement (dont celui de 31 enseignants) et à l'inflation. Une hausse du nombre d'enfants scolarisés a néanmoins été constatée dans deux districts où des programmes de distribution de vivres avaient été exécutés.

Santé : des services médicaux de proximité, préventifs et curatifs, ont été assurés par quelque 57 équipes sanitaires dans des villages de réfugiés. Un dispositif de type « filet de sécurité », destiné à exempter les réfugiés vulnérables des frais médicaux, a été maintenu. L'approvisionnement en fournitures médicales essentielles est demeuré difficile. Le Haut Commissariat a lancé un programme visant à réduire la transmission du VIH et du sida, ainsi que les comportements à risque, en ciblant les jeunes réfugiés et les travailleurs migrants dans certains villages de réfugiés et centres urbains. Les activités de prévention et de lutte ont été intégrées aux activités de santé primaire menées par les équipes sanitaires et à des programmes de sensibilisation communautaire.

Services communautaires : le HCR s'est attaché à renforcer les capacités du Groupe des services communautaires au sein du Commissariat afghan aux réfugiés, des partenaires non gouvernementaux concernés et des communautés réfugiées. En conséquence, des écoles autogérées ont été ouvertes, des activités génératrices de revenus ont été entreprises et un appui offert aux groupes vulnérables, grâce à des fonds communautaires. Les familles de déplacés internes accueillies dans des camps étaient pour bon nombre originaires de zones rurales. Leurs membres, en particulier les femmes, avaient des difficultés à s'adapter à leur nouvel environnement. Des activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire ont été lancées dans plusieurs sites pour soutenir les femmes et leurs familles.

Transport et logistique : en 2009, le HCR a assuré l'approvisionnement des déplacés internes en articles domestiques. Au plus fort de l'opération, jusqu'à 3 000 colis étaient distribués chaque jour et transportés jusque dans plus de

40 centres humanitaires. Le HCR et ses partenaires ont également géré cinq entrepôts pour réceptionner et distribuer les articles.

○ Contraintes

La situation sécuritaire instable a restreint ou interdit l'accès à de nombreuses régions. Trois collaborateurs du HCR ont perdu la vie au cours de l'année, dans des attaques distinctes. Un haut fonctionnaire international a également été enlevé, puis libéré. Le Haut Commissariat a été sans cesse contraint de réexaminer l'environnement opérationnel et de réajuster ses priorités pour être en mesure d'offrir une aide humanitaire aux personnes relevant de sa compétence, dans un contexte de plus en plus dangereux.

Après l'attentat-suicide perpétré en octobre 2009 contre le bureau du PAM à Islamabad, l'ONU a introduit de nouvelles mesures de sécurité et appliqué les recommandations formulées par le Comité des politiques et par la mission interorganisations menée au Pakistan en novembre 2009, au sujet de la priorité des programmes. Dans ce cadre, les effectifs internationaux ont été réduits d'environ 30 pour cent et certaines activités confiées à des ONG locales et nationales, ainsi qu'à des communautés locales.

| Informations financières |

Le Haut Commissariat a participé au Plan d'intervention humanitaire au Pakistan pour la période 2008-2009. Les besoins révisés du HCR reflétaient l'augmentation importante du budget supplémentaire en 2009. Grâce à l'appui vigoureux des donateurs, l'opération a été presque intégralement financée. Du fait de la situation sécuritaire instable et imprévisible qui régnait dans le pays, certaines activités planifiées n'ont pu être exécutées. Vers la fin de l'année 2009, les donateurs ont également manifesté leur intérêt et leur soutien pour les activités de développement visant à promouvoir la coexistence des communautés réfugiées et pakistanaïses dans le cadre du programme RAHA, lancé au titre de l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action ».



| Organisation et mise en œuvre |

En 2009, le HCR employait au total 238 personnes, dont 39 fonctionnaires internationaux et 199 collaborateurs nationaux. L'effectif est composé de membres du personnel permanent, de JEA, de VNU et de consultants. Le Haut Commissariat a également fait appel à un certain nombre d'agents détachés et d'agents prêts au déploiement pour appuyer l'opération d'urgence en faveur des déplacés internes. Les opérations ont été supervisées par la délégation d'Islamabad et deux sous-délégations implantées à Peshawar et à Quetta. Le bureau de Quetta et les trois unités de terrain placées sous sa supervision ont été fermés pendant plusieurs mois pour des raisons de sécurité. Après une série d'incidents de sécurité dans la région, le bureau de Peshawar a également été fermé à titre temporaire.

| Collaboration avec les partenaires |

En 2009, le HCR a travaillé avec 40 partenaires : 10 ONG internationales, 23 ONG nationales et sept départements gouvernementaux. Dans le cadre de l'approche modulaire, le HCR a dirigé les modules de la protection, des abris d'urgence et articles non alimentaires, ainsi que de la coordination et de la gestion des camps (CCCM).

La délégation a également continué à participer aux activités de l'Équipe de gestion des opérations, de l'Équipe de gestion de la sécurité et d'autres groupes de travail spécifiques.

| Évaluation générale |

Malgré des problèmes humanitaires et sécuritaires complexes, le HCR a aidé à protéger des millions de personnes touchées par la crise humanitaire et à améliorer leur vie, au moyen d'interventions directes et en assurant la fonction de chef de file des modules de la protection, des abris/articles non alimentaires et de la CCCM. Un appui supplémentaire sera nécessaire pour pérenniser le retour des déplacés internes et garantir la viabilité des efforts de relèvement rapide au Pakistan ; parallèlement, un appui renouvelé au programme en faveur des réfugiés renforcera l'espace de protection et d'asile offert aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Gouvernement : Commissariat aux réfugiés afghans (CAR), Direction de l'assistance sociale (NWFP), Commissariat provincial aux secours, Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale, Autorité provinciale de gestion des catastrophes/Autorité provinciale de reconstruction, de réhabilitation et d'installation (PDMA/PRRSA)

ONG : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement, *American Refugee Committee*, Comité international de secours, Service chrétien mondial, Services de secours catholiques, *Save the Children Federation (USA)*, *Islamic Relief*, *DOST Welfare Foundation*, *Relief International*, *Union Aid for Afghan Refugees*, *Frontier Primary Health Care*, *Taraqee Foundation*, *Basic Education for Afghan Refugees*, *Sarhad Rural Support Programme*, *Centre of Excellence for Rural Development*, *Pakistan Community Development Programme*, *Society for Humanitarian and Prisoners Rights*, *Struggle for Change*, *Society for Sustainable Development*, *Community Motivation and Development Organization*, *Initiative to Base Development on Rights and Knowledge*, *Society for Community Support to Primary Education*, *Legend Society*, *Basic Education and Employable Skill Training*, *Foundation for Integrated Development Action*

Autres : OIM, ONU-Habitat, Volontaires des Nations Unies

Partenaires opérationnels

Autres : OMS, PAM, PNUD, UNICEF

Budget, revenus et dépenses au Pakistan (dollars E.-U.)

| | Budget final | Revenus issus des contributions | Autres fonds disponibles | Total des fonds disponibles | Total des dépenses |
|---|--------------------|---------------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Budget annuel | 24 001 574 | 9 243 215 | 13 425 229 | 22 668 444 | 20 028 264 |
| Déplacés internes au Pakistan - BS | 121 737 477 | 115 948 965 | 2 962 234 | 118 911 199 | 101 412 343 |
| Régions hôtes et affectées par la présence de réfugiés au Pakistan - BS | 5 058 731 | 2 139 000 | 0 | 2 139 000 | 2 107 127 |
| Préparation et réponse liées à la grippe aviaire et humaine dans les camps - BS | 44 055 | 0 | 44 055 | 44 055 | 44 055 |
| Sous-total du budget supplémentaire | 126 840 263 | 118 087 965 | 3 006 290 | 121 094 254 | 103 563 525 |
| Total | 150 841 837 | 127 331 179 | 16 387 464 | 143 762 698 | 123 591 790 |

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR au Pakistan (dollars E.-U.)

| Ventilation des dépenses | Projets de l'année en cours | | | Projets des années précédentes |
|---|-----------------------------|-----------------------|--------------------|----------------------------------|
| | Budget annuel | Budget supplémentaire | Total | Budgets annuel et supplémentaire |
| Protection, suivi et coordination | 7 892 873 | 3 623 049 | 11 515 922 | 0 |
| Abris et infrastructure | 0 | 28 719 477 | 28 719 477 | 246 414 |
| Activités génératrices de revenus | 0 | 0 | 0 | 5 473 |
| Appui opérationnel (aux agences) | 1 024 143 | 787 084 | 1 811 227 | 135 037 |
| Assainissement | 10 447 | 0 | 10 447 | 0 |
| Assistance juridique | 1 243 052 | 1 621 670 | 2 864 722 | 100 996 |
| Besoins domestiques | 46 584 | 55 695 499 | 55 742 083 | 14 527 |
| Eau | 150 359 | 158 691 | 309 050 | 95 583 |
| Éducation | 1 116 867 | 84 024 | 1 200 891 | 154 832 |
| Santé et nutrition | 1 496 184 | 0 | 1 496 184 | 280 223 |
| Services communautaires | 200 537 | 363 776 | 564 313 | 26 136 |
| Transport et logistique | 107 681 | 3 436 532 | 3 544 213 | 12 718 |
| Versements aux partenaires d'exécution | 2 930 127 | 8 611 568 | 11 541 694 | (1 071 940) |
| Sous-total des activités opérationnelles | 16 218 854 | 103 101 371 | 119 320 225 | 0 |
| Appui aux programmes | 3 809 410 | 462 155 | 4 271 565 | 0 |
| Total des dépenses | 20 028 264 | 103 563 525 | 123 591 790 | 0 |

Annulation sur les dépenses des années précédentes

(38 390)

Versements aux partenaires d'exécution

| | | | |
|---------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Paiements effectués | 7 000 420 | 14 701 313 | 21 701 733 |
| Dépenses rapportées | (4 070 293) | (6 089 745) | (10 160 039) |
| Solde | 2 930 127 | 8 611 568 | 11 541 694 |

Rapport de l'année précédente

| | | | |
|--|--|--|----------------|
| Versements aux partenaires d'exécution | | | |
| Dû au 1 ^{er} janvier | | | 2 316 659 |
| Dépenses rapportées | | | (1 071 940) |
| Remboursés au HCR | | | (518 749) |
| Ajustement dû aux taux de change | | | 0 |
| Dû au 31 décembre | | | 725 970 |

